

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 juillet 2022

## LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2022 - (N° 17)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 349 (Rect)

présenté par  
M. Jean-René Cazeneuve

**ARTICLE 15****Mission « Cohésion des territoires »**

I. – À la fin de l’alinéa 22, substituer aux mots :

« L. 345-2-2 du même code ; »

les mots :

« L. 271-1 dudit code ; ».

II. – En conséquence, à la fin de l’alinéa 23, substituer aux mots :

« L. 271-1 du code de l’action sociale et des familles ; »

les mots :

« L. 345-2-2 du même code ; ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel, visant à suivre l'ordre des articles mentionnés dans le code de l'action sociale et des familles.